

# LOI PINEL

## MODE D'EMPLOI



1

J'investis dans un bien immobilier neuf aux normes RT 2012 que je vais mettre en location pendant 6 ans minimum.

2

Je choisis mon programme en fonction de son emplacement et des différentes zones éligibles au Pinel. (Zone Abis, A, B1 ou B2)

3

Je défiscalise 12% sur 6 ans, 18% sur 9ans ou 21% sur 12 ans. Jusqu'à 63 000 € d'impôt en moins et la possibilité de louer à mes proches.

4

Je respecte les différents critères imposés par la loi : Plafonds au m<sup>2</sup>, plafonds de loyer, plafonds de ressource du locataire.

5

Le dispositif me permet de ne payer que 20% du prix du bien. 60% étant payé par le locataire, 20% étant payé par l'état grâce à la réduction d'impôt.

6

A la fin de la période de location, je peux garder le bien (percevoir un loyer), le vendre (récupérer le capital) ou l'habiter moi-même.



# LOI PINEL C'EST QUOI ?